

**XXXVEME CONGRÈS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DES BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE (CIB)**

**RESOLUTION EN SOUTIEN AU BARREAU DE BEYROUTH DANS LA CRÉATION
DU BUREAU D'ACCUSATION CONCERNANT L'EXPLOSION DU PORT DE
BEYROUTH DU 4 AOÛT 2020**

La Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune, réunie à Libreville (Gabon) du 1^{er} au 3 décembre 2021 pour son 35^{ème} congrès.

MARQUE son soutien inconditionnel à l'action entreprise par le barreau de Beyrouth qui est un de ses membres les plus anciens, en vue de mettre fin aux obstacles qui paralysent la justice.

SALUE de manière plus spécifique le travail effectué par le Bureau d'Accusation qui, au sein du Barreau de Beyrouth, a pris en charge la défense des droits de centaines de victimes de l'explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020.

RAPPELLE que l'impunité qui résulte d'une absence de justice dissout la confiance du citoyen dans l'État et met en cause les principes même de la Démocratie.